

# ANDATIME GROUP

88 avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY SUR SEINE

Email : didier.delouya@andatime.com

Tel : +33173218001



## LE06 - Mettre en œuvre le CDI Intérimaire

*Cette formation développe l'aptitude des personnels permanents à mettre en œuvre et à gérer les CDI des intérimaires. Elle contribue un préalable à toute décision de mise en œuvre de tels contrats.*

**Durée:** 7.00 heures (1.00 jours)

### Version

2024 du 1 février 2024

### Profils des apprenants

- Tout collaborateur d'agence d'emploi

### Prérequis

- Les bases de la législation du travail temporaire

### Accessibilité et délais d'accès

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

### Qualité et indicateurs de résultats

### Objectifs pédagogiques

- Identifier les règles posées par l'accord du 10 juillet 2013
- Mesurer l'intérêt du CDI intérimaire pour l'agence
- Gérer les intérimaires en CDI

### Contenu de la formation

- Qu'est-ce que l'interim en CDI ?
  - Une constance de la prestation de travail temporaire
  - Une permanence de l'encadrement légal du travail temporaire
  - Un nouveau statu d'intérimaire en CDI
- Comment fonctionne le CDI Intérimaire ?
  - Le contenu du CDI Intérimaire
  - La lettre de mission
  - Le contrat de mise à disposition
- Comment se calcule la paie de l'intérimaire ?
  - La rémunération des périodes de mission
  - La garantie de rémunération et les périodes intermissions
- Comment gérer les congés payés des intérimaires en CDI ?
  - L'acquisition des droits à congés payés
  - La prise des congés payés
  - La rémunération des périodes de congés payés
- Comment rompre un CDI Intérimaire ?

ANDATIME GROUP | 88 avenue Charles de Gaulle NEUILLY SUR SEINE 92200 | Numéro SIRET : 53538579300026 |

Numéro de déclaration d'activité : 11.75.47537.75 (auprès du préfet de région de : PARIS)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

# ANDATIME GROUP

88 avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY SUR SEINE

Email : didier.delouya@andatime.com

Tel : +33173218001



- La rupture par le salarié
- La rupture par l'employeur : Période d'essai, Licenciement
- Le CDI Intérimaire, Quel intérêt ?
  - L'intérêt pour l'agence
  - Le point de vue de l'intérimaire
  - Et l'utilisateur ?

## Organisation de la formation

### Équipe pédagogique

Juriste disposant d'une expérience fonctionnelle et opérationnelle du travail temporaire.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Rappel de la réglementation en vigueur
- Mise en main de l'accord de branche du 10 juillet 2013

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Etudes de cas

### Prix

Cette formation est vendue 1680,00 € HT en intra ou 520.00 € HT par personne en inter.